



Rwanda 94 - Bagosora et dirigeants des FAR méritent du respect: Luc Marchal

Par [Colonel Luc Marchal](#) et [Robin Philpot](#)

Mondialisation.ca, 27 octobre 2021

[Pied à Papineau CKVL](#)

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Histoire et Géopolitique](#), [Loi et Justice](#)

Le colonel Théoneste Bagosora est décédé le 25 octobre à Bamako. Il était encore prisonnier. Il s'est dit beaucoup de choses à son sujet dans les médias. On l'a décrit tantôt comme le « cerveau du génocide » tantôt comme le planificateur du génocide. Au Canada, c'est le général à la retraite Roméo Dallaire qui a mené la charge : contre lui mais aussi contre d'autres dirigeants militaires des Forces armées rwandaises.

Or tout n'est pas si simple, voir simpliste, selon le Colonel à la retraite Luc Marchal qui était commandant des des 440 soldats belges affectés au Rwanda en 1993 dans le cadre de la Mission de l'ONU pour assurer le maintien de la paix.

Dans cette entrevue, le Colonel Marchal revient sur les événements qui ont abouti à la signature des Accords d'Arusha, d'abord en août 1993 suivi d'un autre accord fin décembre 1993.

Il décrit notamment sa rencontre avec les autorités militaires des Forces armées rwandaises à Kigali le matin du 7 avril, lendemain de l'attentat meurtrier du 6 avril 1994 qui a coûté la vie au président du Rwanda, au président du Burundi mais aussi au Chef d'État-major des Forces armées rwandaises.

Il raconte aussi les échanges entre le général Dallaire et le dirigeant du FPR à Kigali, Seth Sendashonga, l'après-midi du 7 avril ou le commandant de la Minuar a dit clairement au responsable du FPR que si les forces armée du FPR quittaient le CND il porterait l'entière responsabilité de la reprise des hostilités, contrairement aux Accords de paix.

Pour le Colonel Marchal, les dirigeants militaires des Forces armées rwandaises ont réagi comme tout militaire devrait le faire quand son pays et son peuple sont attaqués. Ils avaient fait un serment les engageant à défendre l'intégrité de leur pays. Aussi, ils ont constamment demandé un cessez-le-feu pour pouvoir appliquer les Accords d'Arusha et mettre fin aux massacres, demandes qui ont reçu un fin de non recevoir des dirigeants du FPR qui ne voulaient rien savoir des Accords de paix et du partage du pouvoir.

Le colonel Luc Marchal considère que le dénigrement dont Théoneste Bagosora et les autres dirigeants des FAR font l'objet est totalement infondé.

Il termine en déplorant l'absence de volonté de la communauté internationale d'enquêter sérieusement sur l'attentat du 6 avril 1994.

Articles Par : [Colonel Luc Marchal](#) et [Robin Philpot](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca